

MODULE DE SHIATSU ASSIS OU AMMA.

DESTINE A- PRE-REQUIS:

- Aucun pré-requis.
- Tous les professionnels de soins du corps (centres d'esthétique, de thalasso-thérapie, instituts de beauté, etc.) souhaitant acquérir une technique et une méthode permettant une meilleure gestion et une meilleure compréhension des tensions corporelles.
- Toute personne souhaitant se reconverter et acquérir une technique de travail sur le corps débouchant sur une pratique professionnelle du Shiatsu japonais.
- Toute personne souhaitant élargir sa pratique professionnelle et l'offre faite à sa clientèle en terme de soins du corps, de bien-être et de des-stressage.
- Toute personne souhaitant adapter sa pratique professionnelle à l'évolution du marché et à la demande grandissante de ce type de travail sur le corps.
- Toute personne souhaitant enrichir ses connaissances et sa culture par l'appropriation de cette technique japonaise qu'est le Shiatsu Assis, connu également sous le nom de Amma.
- Tous les professionnels de santé souhaitant acquérir une technique corporelle permettant un travail de détente et de déstressage sur chaise.

OBJECTIF:

Acquérir une technique opérationnelle de détente et de déstressage. Grâce à ce module **accessible à tous à l'instar du premier module de la formation en Shiatsu**, il est possible de suivre un enseignement direct permettant de pratiquer le « Shiatsu Assis ». Il permet d'apporter ou de retrouver un ressenti et un bien-être incontestables. Ce module permet en effet de procurer au receveur une détente, une décontraction agréable qui sera appréciée à juste titre. En un quart d'heure environ de pratique sur une chaise, le « Shiatsu Assis » permet d'évacuer les stress ou les tensions accumulés dans le quotidien. Il peut se pratiquer chez soi ou bien pendant une pause au travail par exemple. Sans prétendre agir en profondeur, comme le fait le travail Shiatsu appris lors du module 1, le « Shiatsu Assis » participe à une hygiène de vie épanouissante. Cette formation est également très intéressante pour les praticiens ou futurs praticiens Shiatsu car elle leur ouvre, entre autres, les portes du monde de l'entreprise ou des salons. Il répond parfaitement aux besoins du monde moderne et s'inscrit dans une réalité de plus en plus évidente d'adaptation aux contraintes économiques (temps, stress, urgence, sollicitations, etc.) et aux besoins grandissant du marché du bien-être. Ce module est obligatoire pour le passage de l'examen « Praticien de Confort ».

DUREE DU MODULE:

2 journées (16 heures).

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM.

24 personnes (soient 12 binômes).

CONTENU DU MODULE

- Accueil et installation des stagiaires à leur arrivée.
- Présentation du programme de travail (horaires, emploi du temps etc.) et des objectifs du stage.
- Retour sur les données précédemment acquises.

1° journée (de 9 h. 30 à 18 heures 30)

- L'approche et le contact de l'autre. Le travail général sur chaise, les positions du corps. Pratique spécifique de « Shiatsu Assis ». Les techniques de poussée, de chasser, de balayage.

2° journée (de 9 h. 30 à 18 heures 30)

Pratique Générale de « Shiatsu Assis » (travail complet). L'approche et le contact de l'autre. Le travail général sur chaise. Retour sur les positions du corps et l'utilisation des techniques de Shiatsu apprises.

- Fin du module de « Shiatsu Assis ».

- Signature des feuilles de présence.
- Remise des documents pédagogiques (planches énergétiques, fascicules et méthodes techniques de travail détaillées et illustrées de clichés réels des postures et directions de travail).
- Remise des fiches d'évaluation de la formation à compléter par le stagiaire et par le formateur.
- Collation finale et départ des stagiaires.

LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET CONTRÔLE DES CONNAISSANCES:

- Travail en groupe, articulé autour de la pratique du Shiatsu Assis.
 - Travail en binôme (receveur / donneur) permettant la pratique et le ressenti des techniques enseignées.
 - Présence d'assistants auprès de l'animateur, afin de faciliter l'appropriation des premières notions posturales et apporter les corrections nécessaires à un bon savoir-faire.
- Fourniture de tout le matériel pédagogique nécessaire au bon suivi de la formation (siège professionnel de démonstration, sièges pour la pratique des élèves, papier, crayons, supports pédagogiques, etc.).
- En fin de chaque cycle de formation, un examen théorique et technique sanctionne les acquis du stagiaire.